

Bulletin *municipal*



Rencontres avec le maire

Comme il n'a pas d'horaire défini, les personnes qui désirent rencontrer le maire doivent préalablement prendre rendez-vous en contactant le bureau municipal au 418.238.2642.

Pour les urgences, les personnes doivent le contacter directement chez-lui au 418.238.2102. En cas d'absence, veuillez laisser votre message sur la boîte vocale et il se fera un plaisir de vous rappeler.

Engagement d'une nouvelle agente de développement

La Municipalité de Portneuf-sur-Mer est heureuse d'annoncer la nomination de madame Valérie Langlois à titre d'agente de développement. Sa nomination fait suite à une recommandation de la firme Raymond Chabot Grant Thornton mandatée pour la sélection de la ressource.

Le poste est devenu vacant après le départ de monsieur Alain Manning en juin dernier. Rappelons aussi que l'engagement de l'agente de développement est rendu possible en grande partie grâce à la participation du Pacte rural pour le financement.

La Municipalité invite les organismes et les personnes qui ont des besoins particuliers à communiquer avec la nouvelle agente au 418-238-2642, poste 226 ou au developpement3@videotron.ca.

Membres du conseil municipal

Maire
Gontran Tremblay

Conseillère no. 1
Hélène Tremblay

Conseillère no. 2
Nady Sirois

Conseiller no. 3
Roberto Emond

Conseiller no. 4
Michel Chamberland

Conseiller no. 5
Yvan Maltais

Conseiller no. 6
Louis Emond

OCTOBRE 2014

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Chaque jeudi à partir du 9 octobre : 6 à 8 à la salle de quilles

Samedi le 18 octobre : journée portes ouvertes à la salle de quilles

Dimanche 19 octobre : journée portes ouvertes à la bibliothèque

Ramonnage de cheminée : Monsieur Carol Tremblay au 418-233-2224 (maison), 581-882-2224 (cellulaire) ou 418-290-3040 (cellulaire)

Appel d'offres : Contrat de surveillance du chalet des sports

Il est maintenant temps de manifester votre intérêt envers l'obtention du contrat de surveillance et d'entretien du Chalet des sports.

Si vous êtes intéressé par celui-ci, veuillez appeler au bureau municipal au 238-2642, poste 0 et laisser votre nom.

APPEL D'OFFRES-FOURNITURES DE BUREAU

La Municipalité de Portneuf-sur-Mer dispose d'un lot de fournitures de bureau inutilisées dont des cartouches d'encre, claviers d'ordinateurs, hauts parleurs, etc.

Ces articles sont numérotés et entreposés dans la salle multifonctionnelle de l'édifice municipal située au 170, rue Principale.

Les personnes qui désirent examiner les fournitures afin de déposer une offre d'achat **doivent se présenter au bureau municipal entre 9h et 12h et 13h et 16h du lundi au jeudi et de 9h à 12h le vendredi entre lundi le 20 octobre et le vendredi 24 octobre 2014**. Les offres portant le numéro de l'article ainsi que le prix offert pour chaque article doivent parvenir dans une enveloppe cachetée portant la mention « Appel d'offres fournitures de bureau » au bureau municipal au plus tard le jeudi 30 octobre 2014, 16h.

Les fournitures **sont offertes telles que vues et sans aucune garantie**. Les personnes qui désirent déposer des offres devront se renseigner elle-même sur le type d'appareil compatible avec les fournitures disponibles. Aucune demande en ce sens ne pourra être adressée au personnel municipal.

Report de la date de dépôt du rôle triennal pour la Municipalité

Cette année, il y aura dépôt de rôle triennal pour les années 2015, 2016 et 2017. Ce dépôt est normalement prévu le 16 septembre de chaque année selon la Loi sur la fiscalité municipale.

Toutefois, la MRC de la Haute-Côte-Nord s'est prévalu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale pour reporter la date de dépôt au 31 octobre 2014.

Surveillez l'avis public qui annoncera le dépôt de ce rôle et les modalités qui entourent le processus de demande de révision.

Info-biblio

Les heures d'ouvertures estivales soient les lundis de 18h30 à 20h30 sont maintenues jusqu'à la Fête de l'Action de Grâce en octobre. Aussi la bibliothèque sera fermée pour le congé d'Action de Grâce le 13 octobre prochain. Reprise de l'horaire régulier à partir du 19 octobre.

Heures d'ouverture à partir du 19 octobre

Lundi de 18h30 à 20h
Jeudi de 13h30 à 15h30 et de 18h30 à 20h
Dimanche de 14h30 à 16h30

Plusieurs nouveautés sont à venir!

Seconde vie pour vos équipements de conditionnement physique

Vous disposez d'équipements de conditionnement physique tels que vélo stationnaire, tapis roulant ou autre en bon état dont vous ne vous servez plus ?

La Municipalité a pour projet l'aménagement d'une salle d'entraînement.

Les personnes qui sont intéressées à se départir de leurs équipements sont invitées à communiquer avec la Municipalité au 418-.238.2642.

Les échos du conseil municipal

ACCIDENT DE LA ROUTE 138 À L'ENTRÉE EST DE PORTNEUF-SUR-MER/ DEMANDE AU MTQ POUR AMÉLIORATION DE LA PORTION ROUTIÈRE DANGEREUSE ET DEMANDE D'ENQUÊTE DU CORONER

Suite à l'accident mortel survenu le 2 septembre 2014 où un homme de 27 ans de Sept-Îles a succombé à ses blessures après une sortie de route à l'entrée Est de Portneuf-sur-Mer et considérant que plusieurs autres accidents, mortels ou non, ont aussi eu lieu à ce même endroit, le Conseil a résolu de faire une demande au MTQ afin de revoir la portion de route dangereuse à l'entrée Est de la Municipalité et d'y apporter, dans les meilleurs délais, les améliorations nécessaires pour la rendre sécuritaire pour tous les usagers.

PELOUSES CORRIGÉES PAR RG ST-LAURENT DANS LE CADRE DE LA FINALISATION DU DOSSIER DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES

Dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux usées qui se sont déroulés entre 2009 et 2011, plusieurs travaux de pelouses ont dû être faits afin de corriger certains terrains endommagés par ceux-ci. Or, plusieurs de ces pelouses étaient toujours dans la liste des déficiences et l'entrepreneur devait les reprendre à ses frais afin de clore le dossier. Pour déterminer quelles pelouses devaient être refaites, plusieurs visites de terrain ont été réalisées au cours des années 2012, 2013 et 2014 afin d'établir une liste « officielle » de pelouses à reprendre. Lors de la séance du 10 septembre dernier, le Conseil a résolu d'adopter une « liste officielle » mais de permettre l'ajout de certains travaux jusqu'à concurrence de 5 000\$ si des oublis avaient été faits et que des travaux étaient jugés nécessaires et justifiés. Les travaux ont donc débuté à la mi-septembre et plusieurs adresses qui n'étaient pas sur la liste initiale se sont ajoutées après une vérification terrain. Malheureusement, certaines demandes ont dû être refusées et ce, pour toutes sortes de raisons.

Au final, après négociation avec l'entrepreneur, la bonne nouvelle est que la Municipalité n'aura pas à déboursier d'argent pour la reprise des pelouses qui ont été ajoutées après la séance du 10 septembre 2014 et ce pour aucune des pelouses qui auront été reprises.

Au printemps prochain, les pelouses corrigées en 2014 recevront un 2^e entretien, toujours gratuit, afin d'aider la pelouse corrigée à bien pousser. Nous souhaitons que les citoyens touchés par ces travaux soient satisfaits!

Nous vous rappelons que les séances du Conseil ont lieu à chaque deuxième mercredi du mois à 19h. Aussi, les procès-verbaux complets sont disponibles après approbation sur le site web de la Municipalité.

Bonne nouvelle du député monsieur Marjolain Dufour

Grâce au bon travail du député monsieur Marjolain Dufour, la Municipalité a appris le 19 septembre dernier, qu'un montant de 60 000\$ serait octroyé afin qu'elle puisse effectuer des travaux de voirie. La Municipalité tient à remercier monsieur Dufour pour cette bonne nouvelle!

Plan et règlements d'urbanisme : prochaines étapes du processus

Suite à la séance ordinaire du Conseil tenue le 13 août dernier où l'ensemble des règlements d'urbanisme ont été adoptés, un avis public a été transmis le 19 août 2014 pour informer la population d'un recours possible par les personnes habiles à voter auprès de la CMQ. Le 18 septembre 2014, soit à l'expiration du délai, aucune demande n'a été reçue. Les règlements sont donc réputés conformes au plan d'urbanisme en date du 18 septembre 2014 (article 137.13 Loi aménagement et urbanisme).

Voici les prochaines étapes à venir.

1. Approbation des règlements par la MRC (dans les 120 jours suivant la transmission des règlements par la Municipalité). La Municipalité est en attente de cette approbation.
2. Une fois cette approbation reçue de la MRC, un avis annonçant que les règlements seront soumis à l'approbation des personnes habiles à voter sera transmis.

Nouvelle saison pour la Salle de quilles La boule Argentée !

Votre Salle de quilles s'apprête à ouvrir ses portes dans la première semaine d'octobre. De plus, **un premier 6 à 8 aura lieu le 9 octobre avec un Jackpot à 19h**. Enfin, il y aura une **journée portes ouvertes samedi le 18 octobre prochain : hot-dogs à 1\$, ouverture de 12h à la fermeture !**

Pour informations : 418-238-2095 ou 418-238-1109 Bienvenue à tous et à toutes !

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants vous permet de vous départir des objets volumineux qui ne sont pas ramassés lors des collectes régulières. Cette collecte s'adresse uniquement aux usagers du secteur résidentiel. Pour un meilleur tri et des économies, il y aura plusieurs équipes sur le terrain qui récupéreront différentes matières. À Portneuf-sur-Mer, cette collecte aura lieu **le 22 octobre 2014**. Rappelons que vos encombrants devront être placés en bordure de la route **au plus tard avant 6 h 00 le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte**.

Matières acceptées :

- ✓ meubles, divans, matelas;
- ✓ jouets et objets fonctionnels;
- ✓ appareils électroménagers;
- ✓ réservoirs d'eau chaude;
- ✓ accessoires de jardin;
- ✓ douches, lavabos, cuvettes;
- ✓ tapis, couvre-planchers (roulés);
- ✓ filtres et pompes de piscine;
- ✓ toiles de plastique (roulées);
- ✓ portes et fenêtres.

POUR CETTE COLLECTE, ces matières <u>sont refusées</u> :	ALTERNATIVES :
Ordures ménagères →	Collecte régulière (bac vert)
Matières recyclables →	Collecte régulière (bac bleu) ou écocentre
Matériaux de construction et démolition en vrac (ex. : gypse, béton, brique, asphalte, bardeaux, etc.) →	Écocentre de Portneuf-sur-Mer
Résidus verts (branches, feuilles, résidus de râtelage) →	Contactez votre municipalité ou apportez-les à votre écocentre
Pneus →	Garage, détaillant
Vêtements en bon état →	Le Nordest - Forestville
Appareils électroniques ou informatiques (ex. : téléviseurs, ordinateurs, écrans, etc.) →	Dépôt municipal ou collecte sur demande *
Résidus domestiques dangereux (RDD) (ex. : peinture, huile, pesticides, piles, etc.) →	Dépôt municipal ou collecte sur demande *

*C'est gratuit et facile : nous récupérons ces matières à votre domicile. Contactez la MRC au 418-233-2102 pour plus de renseignements!

Économisons en évitant de jeter des matières récupérables!

La MRC de La Haute-Côte-Nord a récemment procédé à une caractérisation des ordures ménagères et a obtenu des résultats très surprenants :

48 % des matières jetées aux ordures, soit approximativement 2 300 TM (tonnes métriques) par an, auraient pu être valorisées par le biais des services déjà en place.

Puisque la gestion des ordures coûte beaucoup plus cher (272 \$/TM) que celle des écocentres et encombrants (187 \$/TM) ou du recyclage (24 \$/TM), on estime **que les citoyens de La Haute-Côte-Nord pourraient économiser globalement 420 600 \$ par an si toutes les matières étaient apportées au bon endroit**, ce qui représente environ 40 \$ par citoyen. Cette étude démontre bien que tous les citoyens et commerçants doivent récupérer encore plus! Utilisons les services à notre disposition pour mieux gérer nos matières résiduelles... et notre portefeuille collectif!

PASSONS À L'ACTION ET ÉCONOMI\$ONS TOU\$ ENSEMBLE!

Pour plus de renseignements, consultez le site Web de la MRC ou téléphonez-nous au 418 233-2102 ou 1 866 228-0223.

Merci de votre collaboration!

Bulletin municipal en ligne

Vous désirez recevoir votre bulletin municipal par courriel ? Faites-nous en la demande au portneuf-sur-mer@videotron.ca. Nous nous ferons un plaisir de vous le faire parvenir électroniquement!

Liste des organismes

Vous avez besoin de la liste des organismes de notre municipalité ? Faites-nous en part, nous nous ferons un plaisir de vous la transmettre !



Représentation du conseil municipal

Madame Hélène Tremblay, conseillère no. 1
Bibliothèque municipale

Madame Nady Sirois, conseillère no. 2
Comité d'embellissement, Politique familiale et démarche MADA

Monsieur Roberto Emond, conseiller no. 3
Office municipal d'habitation et Société de développement

Monsieur Michel Chamberland, conseiller no. 4
Piste de ski de fond, Comité d'embellissement

Monsieur Yvan Maltais, conseiller no. 5
Entente intermunicipale d'incendie et Camping

Monsieur Louis Emond, conseiller no. 6
Travaux publics et entretien des bâtiments

Journée portes ouvertes à la bibliothèque municipale

Dimanche le 19 octobre dès 14h30, c'est une invitation à toute la population! Plus de détails à votre bibliothèque.

HORAIRE DE COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La Municipalité de Portneuf-sur-Mer informe la population du territoire qu'il y aura collecte des résidus verts (feuilles, herbe, résidus de jardin et branches) selon l'horaire suivant :

Entre le mercredi 5 novembre et le vendredi 7 novembre 2014

Veuillez placer vos résidus en bordure de la rue **la veille du début de la collecte soit le 4 novembre**. Les feuilles, l'herbe et les résidus de jardin doivent être placés dans des sacs de plastique alors que les branches doivent être coupées (longueur maximale de 2 pieds) et attachées en paquets pour éviter leur éparpillement. Il est à noter que les résidus verts ne doivent pas contenir de débris tels carton, plastique ou verre.

La Municipalité vous invite à récupérer dès que possible vos résidus verts en vue de cette collecte et vous remercie de votre participation!

Répertoire

BUREAU MUNICIPAL : 418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR : 418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL : 418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL : 418-238-2795
418-587-0336
CHALET DES SPORTS : 418-238-2158
L'ACCUEIL : 418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 418-238-5303
Courriel : portneuf-sur-mer@videotron.ca

911
URGENCES

SÛRETÉ DU QUÉBEC : 418-587-2238
SALLE MUNICIPALE : 418-238-5402
KIOSQUE D'INFORMATION : 581-323-1050
MARINA : 418-238-2040
PROBLÈMES IMPORTANTS : 418-238-2795
418-587-0336
SÉCURITÉ CIVILE : 418-295-4903
CROIX ROUGE : 1-877-362-2433

SITE WEB : [HTTP://PORTNEUF-SUR-MER.CA](http://PORTNEUF-SUR-MER.CA)

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Le vendredi de 9h à 12h

Lundi le 13 octobre :
fermé en raison du congé de l'Action de Grâce